



DELIBERA

du
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 20/07/2026

Publié le

ID : 080-218006450-20260708-D_2026_07_639-DE



Date de la convocation 23/06/2026	SEANCE DU 08 JUILLET 2026
Membres en exercice 29	L'an 2026, le 08 juillet à 18H00, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la SALLE D'HONNEUR sous la présidence de Olivier VALIN.
Membres présents 22	ETAIENT PRESENTS : Olivier VALIN, Corinne FROMENTIN, Bruno THOREL, Eric GUIBON, Géraldine SKRZYNSKI, Robert DORIGO, Fabrice FROMENTIN, Ludivine GOY, Corentin THOREL, Carole CHEVALIER, Fabienne SOMMERMONT, Hervé LAMBELIN, Frédérique PLET, Freddy DEMOEN, Frédéric LEGUAY, Marie-Laure BITZ, Jean-Pierre RAMU, Anne CHELLÉ, Delphine DELANNOY, Elodie THEOT, Sophie SOUFFLET, Grégory BOSCO
Membres représentés 7	
Membres absents 0	
Nombre de suffrages exprimés 29	ABSENTS REPRESENTES : Claire MIGNET pouvoir à Frédéric LEGUAY, Aurélie DA SILVA pouvoir à Frédérique PLET, Emmanuel VANGHELUE pouvoir à Eric GUIBON, Marilou CHEVALIER pouvoir à Carole CHEVALIER, Yohann WILLMANN pouvoir à Elodie THEOT, Salima TIDDARI pouvoir à Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS pouvoir à Sophie SOUFFLET, ABSENTS : A été nommée secrétaire : Madame Ludivine GOY

N°D2026-07-639

**REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A UNE DEMISSION
DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Sur le rapport de Monsieur Olivier VALIN, Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-4, R. 2121-2 et R. 2121-4 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 avril 2026 portant désignation des membres des commissions municipales ;

Vu le courrier de Monsieur Loïc CARETTE, reçu le 11 juin 2026, portant démission de son mandat de conseiller municipal ;

Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions municipales ;

Considérant que Madame Élodie THÉOT remplace Monsieur Loïc CARETTE en qualité de conseillère municipale ;

Considérant que Monsieur Loïc CARETTE était membre de la commission municipale suivante :

- Enfance, jeunesse et vie scolaire ;

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Madame Élodie THÉOT pour siéger au sein de la commission « Enfance, jeunesse et vie scolaire », en remplacement de Monsieur Loïc CARETTE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil ;

- Decide de désigner Madame Élodie THÉOT en qualité de membre de la commission municipale « Enfance, jeunesse et vie scolaire », en remplacement de Monsieur Loïc CARETTE.

Exécution de la délibération :

(Articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)

Affichée en mairie le : 15/07/2026

Enregistrée à la préfecture de la Somme le : 15/07/2026

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit
Le Maire, Olivier VALIN

